

## **DELIBERATIONS**

L'an deux mil seize, le vingt décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de François GAUTHERON, Maire, pour délibérer des questions suivantes.

Etaient présents : Mr GAUTHERON François, Mme BLOT Séverine, Mme BLASZCZYK Josiane, Mme PICARD Sylvie, Mr BOURIQUET Sébastien, Mr HEUDIER Bernard, Mme CARN Florence et Mr PANNETRAT Jacky

Absents excusés : Mr DELEMARRE Arnold (pouvoir à Mr GAUTHERON), Mme ROUGET Nathalie (pouvoir à Mme BLOT), Mr ROBIN Jean-Luc, Mr MARION Michel (pouvoir à Mr HEUDIER), Mme GARANDEL Nathalie (pouvoir à Mme PICARD), et Mr LAUMAIN Philippe (pouvoir à Mr BOURIQUET)

Absent : Mr MILLEROT Emmanuel

Secrétaire de séance : Mme BLOT Séverine.

La séance a été publique.

\* \* \* \* \*

### **ORDRE DU JOUR**

Mr le Maire propose aux conseillers municipaux de rajouter l'approbation du plan de zonage d'assainissement à l'ordre du jour de ce conseil municipal, ce qu'ils acceptent.

### **DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE**

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Séverine BLOT se propose en qualité de secrétaire de séance, ce qu'acceptent les membres du Conseil Municipal.

### **2016/0120 APPROBATION DU PLAN DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT**

Vu la Loi n° 92-3 du 03 janvier 1992 sur l'Eau ;

Vu le décret n° 94-469 du 03 juin 1994 et notamment son article 3 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées mentionné à l'article L 2224-10 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'Urbanisme modifié par les textes susvisés et notamment ses articles L 123-3-1 et R 123-11 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 décembre 2015 proposant le plan de zonage de l'assainissement ;

Vu l'arrêté municipal du 29 septembre 2016 soumettant le plan de zonage de l'assainissement à l'enquête publique ;

Vu les conclusions du Commissaire Enquêteur ;

Vu qu'il n'y a pas de propositions de modifications du plan de zonage de l'assainissement résultant des conclusions du Commissaire enquêteur ;

Le Conseil Municipal,  
sur proposition de Monsieur le Maire et entendu le rapport de Mr J.-F. BLANCHOT, commissaire enquêteur, et son avis favorable,  
après en avoir délibéré,

décide d'approuver le plan de zonage d'assainissement tel qu'il lui est présenté et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les actes rendant exécutoire le zonage d'assainissement.

### 2016/0121 DECISION MODIFICATIVE au Budget Primitif 2016 de la Commune

Le Maire représente au Conseil la décision modificative présentée lors du dernier conseil municipal du 09 décembre 2016 :

#### FONCTIONNEMENT

##### DEPENSES

6574	Subv. Person. Droit privé - Centre socio Culturel	+	50 €
6574	Subv. Person. Droit privé - "provisions"	-	50 €
615231	Entretien de voies et réseaux / voirie	+	15 500 €
6713	Secours et dots	+	150 €
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	+	400 €
611	Contrat prestations services	-	3 000 €
6226	Honoraires	-	3 000 €
6218	Autre personnel extérieur	-	1 900 €
6413	Personnel non titulaire	-	4 000 €
64168	Autre personnel	-	4 000 €

##### RECETTES

773	Mandats annulés sur exercices antérieurs	+	150 €
-----	--	---	-------

#### INVESTISSEMENT

##### DEPENSES

65/2183	MAIRIE matériel de bureau et info.	+	500 €
67/2313	SALLE DES VARENNES immos en cours-constructions	+	6 000 €
90/ 21578	EMBELLISSEMENT COM. autre mat. et outil. Voirie	+	3 000 €
95/ 2313	ABRIS BUS immos en cours-constructions	+	10 000 €
115/2128	SQUARE autres agencements	+	20 000 €
135/2152	SIGNALISATION immobilisations corporelles	+	1 000 €
181/2152	SECURITE ROUTIERE installations de voirie	+	25 600 €
196/2313	ACCES PMR immos en cours-constructions	+	1 000 €
114/2313	LOGEMENTS BOURG immos en cours-constructions	-	24 600 €
145/2313	CHAUFFERIE BOIS immos en cours-constructions	-	8 500 €
199/2313	LOCAL TECHNIQUE immos en cours-constructions	-	17 000 €
63/2158	ACQUISITION MATERIEL autre matériel	-	1 500 €
63/2182	ACQUISITION MATERIEL matériel de transport	-	3 500 €
74/2151	FOSES réseaux de voirie	-	2 000 €
76/2183	ECOLE matériel de bureau	-	10 000 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	+	450 €

##### RECETTES

165	Dépôts et cautionnements reçus	+	450 €
-----	--------------------------------	---	-------

Cette décision modificative est adoptée en l'état, elle permettra d'inscrire au BP 2017 (en «restes à réaliser» conformes à la volonté du Conseil d'instruire ces opérations courant 2016) les lignes budgétaires nécessaires au lancement de la réalisation des travaux prévus dès le premier trimestre 2017, avant l'adoption du BP 2017 en avril 2017.

## 2016/0122 PROCHAINES REUNIONS

Une réunion des commissions concernées par les travaux qui font l'objet de la Décision Modificative ci-dessus est prévue le mardi 24 janvier à 18h00 : elle examinera les 5 dossiers suivants, qui seront préparés avant :

- mise en sécurité du VC1 : choix du dispositif retenu (plateaux traversants, stops, chicanes, ..) à partir d'une expertise de la CCSN (B. Veillerot) et de la Mairie de Decize (M. Marcel) lors d'une visite sur le terrain début janvier ; vérifier les accès aux logements / garages des riverains et l'évacuation des eaux pluviales

- réhabilitation de la salle des Varennes : définition des travaux urgents (intérieur, huisseries, rangement, toilettes) permettant la reprise des locations, après vérification de la qualité de l'ossature et de l'étanchéité ; opportunité d'une deuxième tranche en 2017 pour un bardage des façades et une réfection de la toiture (cout important pour un intérêt limité ?) ; d'ici là on collecte des devis (Bondoux) et B Heudier réfléchit de son côté avec ses conseils

- square : opportunité de réhabiliter le mur ? intérêt de nouveaux jeux pour les enfants ? on recherche d'autre devis ; on regarde si des solutions moins coûteuses existent (équipe paysagistes CCSN ? emplois aidés ?) sachant qu'il faut aussi soutenir l'activité des entreprises privées, ...

- embellissement : décision sur les 12 bacs à fleurs proposés par le lycée de Challuy ; plan d'implantation (éventuellement en chicanes pour la vitesse .. !!??) aux 3 entrées du bourg, en centre bourg et dans les écarts ; recherche de modèles alternatifs avec devis comportant fourniture terreau et installation

- carrefour Croix de Pierre : nouvelle signalisation (schéma envisagé par le Maire = 4 panneaux priorité à droite ? stop Ouche Poulet ? limitation 30 km/h sur l'Hautjeandiot ?) ; ou bien plateau traversant sur tout le carrefour ?

Cette réunion sera suivie d'une réunion publique le vendredi 27 janvier à 18h30 (salle Elodie) pour exposer les conclusions des commissions travaux du 24 janvier 2017 relatives aux 5 dossiers précités.

A l'issue de cette réunion publique, le Conseil Municipal se réunira à 20h00 pour valider les décisions prises et entreprendre la réalisation des travaux retenus.

## QUESTIONS DIVERSES

/

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Président déclare la session close.

La séance est levée à 20 heures 15.

Délibéré en séance, les jours et an susdits.

Délibérations numérotées 2016 / 0120 à 2016 / 0122.